

## Fédération Mieux Vivre en Vallée du Rhône en Vaucluse

### *Contribution à la Commission Particulière du Débat Public sur la politique des transports dans la Vallée du Rhône et l'Arc Languedocien*

Présidente de la Fédération : **Nicole Chassagnard** Chemin de Bourgnanem 84550 Mornas  
Tél 04 90 37 06 81 / Fax 04 90 40 08 25  
Responsable Commission Autoroute **Alain Rodriguez** Courriel : **aljord @wanadoo.fr**  
Tél : 06 16 17 50 24

**Préambule :** Notre fédération regroupe 13 associations qui oeuvrent à l'amélioration du cadre de vie dans la région Nord Vaucluse. Nous travaillons avec les instances locales et nationales des administrations territoriales et les élus pour réduire les nuisances des riverains des autoroutes et du TGV. Devant le cynisme des responsables des ASF qui, malgré des bénéfiques records, interprètent la loi sur les « points noirs bruit » et font peu de cas de nos demandes pour améliorer les conditions de vie aux abords de l'A7, nous demandons une modification et une clarification de la **réglementation sur les protections phoniques**. Nous nous opposons fortement au doublement de cette autoroute. Nous déclinons ci-dessous l'argumentation la plus exhaustive possible **contre** le doublement de l'A7 mais **pour** une politique des transports dans le cadre d'un développement durable qui respecte les riverains et les populations.

#### **ARGUMENTATION CONTRE LE DOUBLEMENT DE L'AUTOROUTE A7 :**

##### ***Sûreté du territoire et sécurité des riverains :***

Le trajet de l'autoroute dans la vallée du Rhône est parsemé de sites classés **SEVESO** et de sites **nucléaires**. Un incident grave ou un acte de malveillance lié au contexte international est toujours possible. Doubler l'autoroute serait se mettre à la merci d'un blocage fort des échanges Nord Sud. Il faut à tout prix éviter **un mode commun trop important**. Il faut au contraire diversifier les modes de transports et les voies routières. Des permis de construire sont régulièrement délivrés à proximité des autoroutes ; il faudrait faire respecter l'interdiction.

##### ***Indépendance énergétique :***

Le tout camion n'a pas de sens dans le contexte actuel. Le pic de pétrole est une réalité incontournable qui va devenir prégnante dans un avenir proche. Pour cette raison encore il faut diversifier les modes de transports. (Un baril à 100 dollars dans 10 ans, c'est possible)

##### ***Pollution et qualité de l'air :***

Les transports routiers sont de grands pourvoyeurs de pollution de la planète. La France s'est engagée au niveau international à abaisser ses rejets de gaz à effet de serre. Dans ce domaine aussi le tout routier est une impasse.

##### ***Arrêter une spirale du doublement :***

Doubler l'autoroute aujourd'hui, c'est devoir se poser à nouveau la question à moyen terme. En effet aussitôt les flux augmenteraient jusqu'à une nouvelle saturation. Or la vallée du Rhône est contrainte, tant du point de vue foncier que du risque des inondations. Il ne sera pas possible de doubler à l'infini. Il faut favoriser le réseau secondaire pour les déplacements de courte et moyenne distance et l'adapter aux déplacements doux (vélo, piétons).

## **DES PROPOSITIONS POUR AMELIORER L'EXISTANT :**

### ***Appliquer les lois du marché à la ressource 'kilomètre à parcourir' :***

Les jours et heures de pointe il faudrait taxer les kilomètres parcourus en augmentant le péage des autoroutes des poids lourds et en le diminuant aux heures creuses. Cela aurait pour effet d'augmenter virtuellement les capacités d'écoulement du trafic actuel. Les fonds recueillis pourraient permettre dans un premier temps de **protéger** les **riverains** et de généraliser les revêtements silencieux.

### ***Arrêter de subventionner les transports routiers, développer les autres modes :***

Le transport routier utilise les infrastructures payées et entretenues par l'argent du contribuable, bénéficie de TIPP et de taxe professionnelle réduites. Les nuisances induites et les accidents ont un coût en terme de santé publique. Il faut donc mettre fin à une concurrence déloyale avec les autres modes de transports : mer, fer, fluvial et lancer de grands projets dans ces trois domaines. Par exemple : mettre en place, comme en Suisse, une redevance sur le trafic des poids lourds (RPLP) pour les financer.

### ***Organiser les transports et les déplacements routiers :***

Véritablement repenser et éventuellement réglementer la logistique en Europe. Eviter des allers et retours inutiles aux marchandises et optimiser le remplissage des poids lourds. Il faut décentraliser une partie de la distribution dans les régions (par exemple : éviter les passages par Rungis). Rapprocher les lieux de production et de distribution des consommateurs.

Etudier un véritable étalement des départs en vacances avec les professionnels du tourisme pour optimiser l'ensemble des moyens de déplacement.

### ***Finaliser certaines infrastructures et désenclaver des régions :***

Par exemple, pour le routier il y a urgence à terminer le dernier tronçon de l'autoroute A75 entre Pézenas et Béziers pour favoriser une véritable alternative à la vallée du Rhône. Une incitation tarifaire pourrait aider à cela. Certaines régions demandent à être désenclavées : lancer des études pour diversifier le routier tout en veillant au respect des populations. (Cévenol, Piémont, Alpin). Favoriser les réseaux secondaires c'est à dire réhabiliter les nationales et développer les contournements des villes.

## **POUR FAVORISER LA SECURITE ET DIMINUER LES NUISANCES :**

### ***Harmoniser les règles européennes des conditions de travail des transporteurs routiers :***

Mettre un coup d'arrêt au dumping social et favoriser les conditions de travail qui respectent la sécurité des biens et des personnes.

### ***Généraliser la régulation du trafic par abaissement de la vitesse :***

En période de fort trafic la préfecture de Vaucluse et les ASF ont mis en place une régulation du trafic en abaissant la vitesse à 110 Km/h. Cela a permis de réduire de façon notoire les embouteillages. Il faudrait généraliser ce procédé à l'ensemble du réseau autoroutier sitôt un seuil de trafic atteint pour augmenter les capacité d'absorption de trafic.

### ***Réduire la vitesse des VI à 110Km/h, empêcher les PL de se dépasser en zone périurbaine :***

Cela aurait pour résultat de diminuer les risques et la gravité des accidents. Les accidents de camions transportant des matières dangereuses représentent une véritable menace pour les populations. Cela diminuerait les nuisances et générerait des économies d'énergie. Il faudrait intensifier les contrôles des PL et adapter les radars automatiques à ces véhicules.

### ***Imposer aux concessionnaires la protection des riverains, modifier la réglementation :***

Les lois actuelles sur les « points noirs bruit » sont interprétées par les ASF. Le résultat est un mitage dans les protections phoniques rendues moins efficaces. La mise en place de revêtements silencieux doit vraiment être généralisée.